



# Info'touit-CGT

La CGT appelle avec Sud Solidaires à deux journées de grève interprofessionnelle les jeudis 22 et 29 septembre prochain :

## #Journée du 22 septembre :

### Urgence pour la santé : rassemblement de tous les agents, personnels, des usagers à 11 H Esplanade Charles de Gaulle

La CGT s'inscrit dans une journée de mobilisation des professionnel·les du social, médico-social et socio-éducatif le 22 septembre 2022.

Les secteurs de la santé, de la protection de l'enfance, du handicap et du grand âge connaissent une situation sans précédent totalement mortifère pour les usager·ère.s et les salarié·e.s.

Dans ces secteurs, les conditions de travail, d'accueil et de prise en charge se dégradent mettant à mal un service public de qualité au service de l'intérêt général et répondant aux besoins des populations.

Le bilan des politiques d'austérité menées est catastrophique entraînant la marchandisation et financiarisation du secteur, la perte de sens des métiers, et la souffrance au travail.

Les professionnel·les de ces secteurs revendiquent des revalorisations salariales, des créations d'emplois pérennes ainsi que des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins de la population.

Dans le cadre de cette journée, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.



## #Journée interprofessionnelle du 29 septembre 2022

### La journée d'action du 29 septembre aura pour thèmes :

- les enjeux majeurs autour de la hausse des salaires et les retraites. C'est bien le pouvoir d'achat qui tourmente notre quotidien actuellement.

**Avec une inflation de plus de 6 % sur un an, la situation salariale atteint un niveau insupportable.**

**La fin de l'insouciance et de l'abondance, nous y sommes confronté·es depuis longtemps !**

L'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice au 1er juillet a marqué une rupture indispensable avec l'absurde politique de gel menée par les gouvernements successifs. Mais le niveau de cette augmentation est clairement insuffisant, d'autant que la montée de l'inflation devrait continuer (jusqu'à frôler les 10 % fin 2022 selon certaines estimations).

Dans de nombreux secteurs, en France et dans le monde, les grèves et mouvements sociaux se développent pour l'augmentation des salaires. Après plus d'une décennie de refus obstiné d'augmentation générale pour tou·tes les agent·es de la Fonction publique, les annonces de dégel — très insuffisantes, donc — sont aussi un encouragement à agir pour obtenir plus !

- le mouvement des **ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) titulaires, non-titulaires et agents faisant-fonction.**

Augmentation immédiate de nos salaires de 183 euros nets mensuels immédiatement et revalorisation des grilles indiciaires.

Remplacements immédiats en cas de sous-effectif.

Reconnaissance de la pénibilité de notre métier : départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire sans décote.

Une ATSEM par classe à minima sur tout le temps scolaire.

Reconnaissance de nos missions éducatives.

Création d'un cadre d'emploi en catégorie B « type » au regard de nos missions et qualifications.

### Rassemblement à 11H Esplanade Charles de Gaulle



<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/mobilises-septembre-2022/>

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/urgence-sociale-pas-une-option/>

## #Pas de bébé à la consigne : journée nationale du 6 octobre débrayage dans les crèches :

-retrait de « l'arrêté autorisant à travailler en crèche sans diplôme ni expérience »,



-l'ouverture de places supplémentaires dans les centres de formation, la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Dans un communiqué adressé aux candidats aux législatives Pas de bébés à la consigne rappelait que le collectif poursuit son combat pour le développement des modes d'accueil qui est indissolublement lié à l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Or, la récente réforme des modes d'accueil et les derniers textes à venir vont signer la dégradation de cette qualité : le nombre de bébés accueillis par un.e professionnel.le en crèche peut passer de 5 à 6, l'accueil d'enfants en surnombre sera possible tous les jours de la semaine, la surface minimale par enfant sera réduite dans les agglomérations denses en population par rapport au reste du territoire, les assistantes maternelles pourront accueillir jusqu'à 8 enfants en période de vacances...

Les prochains textes envisagent également, au prétexte de la pénurie de professionnel.le.s qui s'aggrave, que des personnes sans aucun diplôme ni expérience auprès de jeunes

enfants, au terme d'un simple parcours d'intégration d'un mois, puissent être recrutées en EAJE pour une proportion de 15% de l'effectif auprès des enfants.

### Rassemblement à 10 H devant l'Hôtel du département, 1 AV de la préfecture à Rennes puis cortège en direction du boulevard d'Armorique

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/09/pas-de-bebes-a-la-consigne/>

## #C'est chaud pour les cadres .... SUITE

**Concernant le diagnostic** le travail fait par Empreintes Humaines montre un malaise ressenti par une majorité de cadres, en particulier des responsables. Malaise qui se diffuse et impacte les non cadres notamment les agents disposant d'une forte technicité et les assistants administratifs.

Ce diagnostic a été réalisé à partir du questionnaire qui avait été envoyé en mai lors de divers ateliers ayant réunis plus de 100 personnes.

Il a mis en avant une charge cognitive importante ; un sentiment de surcharge et un besoin de récupération. La gestion RH a également été identifiée comme facteur d'épuisement.

Parmi les points les + fréquemment soulignés :

- L'inadéquation de la charge de travail avec les ressources mises à disposition : demandes croissantes des habitants (croissance démo) ; dématérialisation ; manque de remplacements et de recrutements; un turn-over important des personnels

- Des contraintes temporelles élevées : urgences provenant d'autres services, hiérarchie, élus. Un travail en transversalité chronophage ; des encadrants qui n'ont pas le sentiment de faire leur travail de management

- Des réunions trop importantes et pas toujours productives : chaque réunion peut générer du travail supplémentaire, sentiment qu'il faut aller vite et finalement de ne pas être entendu.

Pour contrebalancer quelques points positifs (mais on est loin de l'équilibre mais ça c'est une parenthèse que je fais.....) : le sentiment d'utilité sociale ; le sens du service public ; le soutien des collègues ; l'autonomie ; le climat de la collectivité ; la diversité et variété des tâches ; le soutien de la hiérarchie , ....

Dans ce contexte le chantier "1607 h" et ses diverses ramifications ont été un point de crispation important.

**Reste à connaître cependant le plan d'action** qui ne nous a pas été présenté, contrairement aux membres du Comité de Direction qui ont eu des éléments.

Sur ce plan d'action : le cabinet Empreinte Humaines devra mettre l'accent sur de multiples axes à travailler : structurels (RH) ; organisationnels ; culturels, managériaux et relationnels. Le besoin de prévention a été souligné et l'embauche d'une chargée de mission de prévention des risques psycho sociaux annoncée. Comme l'a précisé Antonin Le moal c'est pour les prochains (on admet que certains ont déjà payé cher) et si l'action se limite à avoir un agent qui devra tenir les murs cela risque de ne pas suffire....

### #Le Casdec

**La DRH a engagé une démarche de refonte des prestations sociales (octroyées par le CASDEC et la DRH). Un cabinet a été retenu pour un audit.**

Le travail est engagé et nous resterons extrêmement vigilants afin que vous ne perdiez aucun de vos droits. Pour des raisons de taxe URSSAF et de difficulté de déclarations, le souhait serait de transférer toutes les allocations à la DRH au 31 Décembre 2022, avec pour conséquences le retrait d'environ 215 000 Euros du budget CASDEC.

**Dans l'attente du diagnostic du cabinet d'Audit, la CGT et l'UGICT-CGT disent NON !**

### #DIJB

Bertrand Martin est officiellement positionné sur le poste de Directeur par intérim et remplacé sur son précédent poste.

Suite à nos alertes une attention particulière va être donnée à ce service, des procédures de recrutement sont en cours.

Pour les suites de modalité de prises de repas suite à la fermeture du restaurant Pascal Lafaye, la DMA va organiser une réunion avec la DJB

### #DEE

La rentrée est passée, le Covid est revenu...Toujours autant de problèmes de remplacement, une charge de travail toujours plus élevée.

Un manque flagrant d'un nombre conséquent de vacataires : 117, qui se reporte sur le reste du personnel.

Augmentation du tarif de la vacation au niveau du SMIC et essai sur deux écoles de véritables contrats longs pour pérenniser le personnel du midi. Une demande de longue date de notre part.

La DEE en chiffres : 257 ASEM, 301 AER, 65 CR, 780 en animation (REL, AL et Vacataires)

**ASEM en lutte pour une reconnaissance de l'évolution du métier, le passage en catégorie B, et la pénibilité : RDV le 29 Septembre esplanade Charles de Gaulle à....**

### #CONTRACTUELS, VOS DROITS

**Le décret du 12 août harmonise les règles applicables aux agents contractuels sur celles des titulaires. Les changements concernent surtout vos droits aux congés.**

Un livret vous sera adressé par la CGT et son UGICT. En attendant, ci-dessous le lien.

<https://syndicoop.fr/ufictsp/conditions-emploi-dun-contractuel-dans-la-fonction-publique/>

### #OTT des IDE : le 21 octobre : rassemblement devant l'Hôtel de Rennes Métropole à 15H

**Nouvelle Organisation du Temps de Travail (OTT) dans les EHPAD, les Infirmières et Infirmiers Diplômé-e-s d'État (IDE) ne décolèrent pas !**

La section Sud Solidaires soutient le mouvement de grève des IDE des EHPAD de la Ville de Rennes débuté le 7 juillet à l'appel de l'UGICT CGT.

Ce 7 juillet, le Comité Technique a vu l'ensemble des organisations syndicales voter contre la mise en place de la nouvelle OTT des agent-e-es des EHPAD.

Les IDE, en particulier, n'entendent pas bénéficier d'une OTT différente de tous les autres agents des EHPAD. Les IDE estiment qu'après avoir perdu les repos compensateurs du travail du Samedi et du Dimanche, ne pas bénéficier d'heures supplémentaires, devoir travailler plus le Dimanche sans contrepartie en raison du forfait, l'impossibilité de travailler 7 h 30 par jour, comme tous les autres agents et ainsi cumuler quelques jours de repos supplémentaires est une injustice. Injustice d'autant plus intolérable que la collectivité met en avant l'"équité" entre les agents pour justifier cette nouvelle OTT.

Après un 1er préavis s'achevant le 31 août, un second a été déposé jusqu'au 31 septembre, veille de la mise en œuvre de la nouvelle OTT.

Malgré la pression subie par l'envoi d'arrêté de désignation à tous les agents, même les non-grévistes, les IDE ont utilisé leur droit de grève et continuent de l'utiliser pour dénoncer ces conditions de travail et de dialogue avec la direction du CCAS.

Ce qu'ils/elles veulent : un temps de travail de 7h30 par jour et 8h45 le dimanche afin de pouvoir prétendre aux RTT alors que l'administration leur propose 7h15 par jour et 9h30 le dimanche.

Malgré le vote unanime contre le rapport présenté en Comité Technique, de nouvelles réunions entre la direction des établissements et les IDE, l'administration campe sur ces positions en évoquant un manque de compréhension de la part des IDE sans écouter leurs propositions d'OTT.

Pour cela, le syndicat SUD SOLIDAIRES et l'UGICT-CGT soutiendront les IDE lors de leur rassemblement le 21 Septembre à 15 h devant l'Hôtel de Rennes Métropole en marge de la rencontre entre le collectif des IDE et l'UGICT-CGT suite au préavis de grève en cours.

Dans ce métier où la bienveillance envers les résidents des établissements est de mise, en particulier à travers l'opération "humanité" (en pause aujourd'hui en raison du manque d'agents), elle ne l'est pas pour ces agents.

Il faut tout de même rappeler que ce métier est en tension de recrutement, que la démotivation et la rémunération insuffisante génèrent des départs qui vont accentuer le manque de professionnels dans les établissements rennais.

### #CHSCT

**Visites des 3 pataugeoires rennaises en activité pendant la période estivale : des conditions de travail différentes selon les sites.**

La pataugeoire des Hautes Ourmes offre les conditions de travail les plus difficiles : la trappe extrêmement lourde et placée très en hauteur doit être soulevée 4 fois par jour (il y aurait une nécessité d'un système de vérin ou d'une grille coulissante) , la pièce du traitement de l'eau n'est pas aérée, malgré une manipulation de chlore . Des masques pas assez nombreux sans housses et pas de rince œil, absence de bacs de rétention accueillant les produits.... Enfin ce bassin a des fuites, occasionnant une grande perte d'eau.

Le bon élève est la pataugeoire de Bréquigny. Enfin à l'unanimité, les agents souhaitent bénéficier d'une formation interne de la part de leurs collègues techniciens des piscine DS, afin de mieux appréhender le fonctionnement global de traitement des eaux et mieux comprendre l'intérêt des analyses effectuées. Que nos collègues des jardins soient entendus !

### #Big Quit ou Great Resignation ou grande démission...

Y'en a qui veulent encore bosser par ici?

Beaucoup démissionnent, vivent leur meilleure vie, imposent leurs choix...

C'est la folie ! 470 000 Français ont quitté leur Contrat à Durée Indéterminée au premier trimestre.

Un rythme 5 fois plus élevé qu'en 2019.

Un mouvement qui porte le nom de Big Quit aux Etats-Unis où 48 millions d'Américains ont fait leur valise en 2021.

Les raisons sont multiples :

- Le salaire pour 58%

- L'épanouissement professionnel pour 55%

- La possibilité d'être soi-même au travail pour 51%

Source : Global Workforce Hopes and Fears, PwC 03/2022

Très bonne nouvelle : les entreprises vont devoir s'adapter à leurs besoins, sous peine de ne plus avoir suffisamment de main d'œuvre.

- Plus de partage du profit

- Plus de souplesse dans la gestion des emplois du temps

- Plus de proximité dans les relations humaines

- Plus de considération pour ce qui est source de valeur ajouté dans une économie tertiairisée.

Ça va bouger fort à la rentrée.

Amis Directeurs, Chefs de Service, encadrants, ressortons les bouquins de management et réécrivons quelques nouveaux chapitres.



**@laurentcairon** : "Supprimer des fonctionnaires, c'est supprimer le Service Public. Cela fait trop longtemps que la Fonction Publique Territoriale vit la fin de "l'abondance". L'enjeu est que le syndicalisme de rupture avec les politiques d'austérité et de saccage des services publics qu'incarne la CGT fasse le meilleur score."



**@philippechavroche** : « Entre une collectivité qui assure ne pas avoir besoin des aides du gouvernement pour encaisser l'augmentation de la valeur du point d'indice et privilégier une aide vers les petites communes pour supporter l'augmentation des coûts de l'énergie et un gouvernement qui tergiverse sur les modalités d'octroi de ces aides, nous serons extrêmement vigilant à l'utilisation des sommes susceptibles d'être octroyées à nos collectivités pour qu'elles soient intégralement allouées à l'augmentation du pouvoir d'achat des agents et rien d'autre. »